Inscription au Concours National de Praticien Hospitalier (C.N.P.H.) 2017

Pour les candidats résident dans les départements du Doubs, Jura, Haute Saône et territoire de Belfort

Constitution du dossier d'inscription :

⇒ **Un dossier papier administratif comprenant** *(Cf lien ci-dessous)*

- **le formulaire d'inscription**
- **les documents justificatifs mentionnés dans l'arrêté du 29 juin 2007 relatif à l'organisation des épreuves du concours de praticien des établissements publics de santé.**

⇒ **3 enveloppes « à bulles » contenant chacune un dossier technique en format électronique sur clé USB en « pdf », composé de deux sous-dossiers :**

- **titres et travaux**
- **services rendus".**

Inscrivez uniquement (dans un encadré de la taille d'une étiquette) vos noms, prénoms et spécialité au dos de chaque enveloppe et affranchissez chaque enveloppe séparément au tarif de votre choix (prioritaire, lettre verte, recommandé, colissimo…) en fonction du poids de l'enveloppe (timbre non daté). Aucun destinataire ne doit être inscrit sur ces enveloppes.

Envoyez le tout (le dossier administratif papier et les 3 enveloppes contenant chacune la clé USB) en un seul envoi, sous pli CONFIDENTIEL, en recommandé avec avis de réception, entre le 1er et le 30 juin 2017, *date de la poste faisant foi,* à :

ARS de Bourgogne Franche-Comté
Délégation Départementale de Haute-Saône
Madame Edwige CONTINI
11, boulevard des Alliés
CS10215
70014 VESOUL CEDEX.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à :
Mme Edwige CONTINI
Téléphone : 03 84 78 53 40
Mail : edwige.contini@ars.sante.fr

LES DOSSIERS INCOMPLETS A LA DATE DU 30 JUIN 2017 NE SERONT PAS RECEVABLES

Lien utile pour tous renseignements concernant les modalités de concours :

http://www.cng.sante.fr/-Concours-et-examens-.html